

Qu'est-ce qui vous a donné envie d'écrire ce texte ?

J'ai répondu à une commande de Christophe Rauck avec qui je collabore pour la 6^{ème} fois. Christophe m'a fait part de son envie de mettre en scène un procès. Je me souviens avoir voulu éviter le procès d'assises et, intuitivement, j'ai cherché du côté de la délinquance financière. Une amie m'a montré un document où était relaté un départ volontaire qui s'était mal passé dans une entreprise. J'ai trouvé intéressant d'écrire à partir de là.

La pièce a-t-elle nécessité des recherches documentaires ?

Non. Je ne procède pas de cette façon. J'essaie de comprendre le problème, mais je ne cherche pas à coller au réel. Faire des recherches documentaires m'aurait pris des mois et comme d'habitude j'avais très peu de temps. Je n'ai pas fait d'études de droit, ni de finance, le jargon professionnel est partiellement inventé (en ce qui concerne la finance, il l'est totalement). Ce qu'on doit percevoir, c'est le désarroi du salarié dans une situation qui finit par le dépasser complètement.

D'où vient cette récurrence du thème de l'entreprise et du monde du travail dans vos pièces de théâtre ?

J'ai commencé à écrire du théâtre à 30 ans passés. Dès l'âge de 16 ans, j'ai commencé à travailler les étés dans un supermarché (ma mère tenait un rayon). J'ai ensuite travaillé dans beaucoup d'entreprises sans y rester très longtemps, des petits boulots qui étaient toujours de parfaits postes d'observation. Dès ma première pièce *Débrayage*, j'ai utilisé ce matériau. Le monde du travail a toujours nourri mon imaginaire.

Comment avez-vous construit la structure chronologique et dramaturgique en allers/retours : le tribunal, le procès le milieu de la banque et le milieu de l'intime avec l'appartement ?

La structure est venue simplement. Je n'ai pas établi de plan en ce qui concerne les changements des personnages. Sur les cinq acteurs, il y en a quatre qui jouent plusieurs rôles. A moi de veiller à ce qu'ils ne soient pas en même temps sur scène...

Pourquoi avoir écrit différentes versions d'une même scène ?

Le principe de la pièce est de voir les faits directement au lieu qu'ils soient relatés par les avocats. Par exemple, on voit l'avocat de l'entreprise donner sa version des faits, puis l'avocat de Xavier exposer à son tour sa version de l'événement. Les acteurs jouent alors ce dont les avocats sont censés parler. Ce sont évidemment des versions différentes. Nous assistons à ces deux versions. La présidente du tribunal demande parfois des précisions sur des aspects plus intimes. Là encore, les acteurs jouent les situations au lieu qu'elles soient racontées. Comme les intérêts sont divergents, il y a un jeu du mensonge et de la dissimulation, mais parfois nous voyons ce qui s'est réellement passé, surtout dans les scènes qui concernent l'intimité des personnages. Depuis que j'ai commencé à écrire du théâtre, je m'intéresse au langage, à ses différents niveaux, à ce que cela implique comme représentations du monde selon que l'on parle de telle ou telle façon. J'avais été fasciné par le documentaire de Raymond Depardon *Délits flagrants* qui montre des prévenus ne possédant pas le langage confrontés à un procureur de la République qui le domine complètement. En regardant ce film, on comprend très bien la phrase de Beckett qui dit que « rien n'est plus drôle que le malheur » et l'on comprend que ça passe par le langage. Je m'intéresse à la violence sociale quand elle se répercute dans la sphère intime. La violence, c'est quand on n'a pas les mots. Ou qu'ils deviennent inopérants.

Dans cet univers de la justice et de l'entreprise quels sont les enjeux humains ?

Tout le long de la pièce, on observe un homme qui va,

être de plus en plus affecté, jusqu'à être atteint en profondeur, par ce qui lui arrive. Ce genre de situation existe. Parfois les choses se passent mal. Je ne prétends pas que c'est la règle partout. Mais j'écris plutôt des pièces où les choses se passent mal. Alors il y a des dégâts humains... Dans ces cas-là, l'humour me vient naturellement.

Xavier pourrait-il être un anti-héros ?

Le danger, c'est le manichéisme. Un homme luttant contre une entreprise puissante, etc. La tentation est forte de faire de l'homme un résistant. J'ai fait en sorte que Xavier apparaisse plus ambigu. Il ne pense qu'à l'argent, il trompe sa compagne, il ment beaucoup. Il n'est pas sûr que tout ce qu'il affirme soit vrai. Je ne voulais pas en faire l'archange de la résistance devant l'univers bancaire impitoyable... Un homme, c'est tout.

Aviez-vous en tête le personnage de Joseph K. dans *Le Procès* de Kafka ?

Oui. Peu à peu, le vide se fait autour de Xavier et il se retrouve seul. C'est assez obscur mais il est travaillé par une culpabilité qui va l'écraser. Cette culpabilité est liée à son père décédé depuis longtemps. Son père ouvrier qui s'est saigné pour lui permettre de faire des études et avec lequel il ne s'est jamais entendu. Xavier est sorti de sa classe d'origine et n'a qu'une envie : poursuivre son ascension sociale en gagnant de l'argent. Cette soif de réussir est un des traits marquants de Xavier. La scène où Niels, son ami qui vient d'une famille aisée, lui révèle son intention d'aller ouvrir une crêperie en Bretagne ne peut que rencontrer son incompréhension. Il va développer lors de la crise qu'il traverse une intense culpabilité par rapport à son père dont il a eu honte jeune. Cette culpabilité va finir par le submerger et il finira par accepter ce qui lui arrive. Dès lors, peu importe l'issue du procès. Sa culpabilité ne fera plus de doute à ses yeux et il ne se battra plus.

S'agirait-il donc d'une pièce sur la lutte des classes ?

Quand j'écris, c'est que je suis traversé par quelque chose qui est de l'ordre de la sensation, un sentiment, une violence, quelque chose qui va me pousser à écrire et à partir de là les personnages viennent à moi, prennent la parole et ça avance comme ça. L'inconscient et l'intuition jouent un rôle important dans mon écriture. Ensuite, les metteurs en scène, qui ont une pensée plus analytique que moi voient des choses auxquelles je n'avais pas forcément pensé en écrivant. Longtemps après que le texte soit écrit, d'autres significations apparaissent. Les acteurs me montrent aussi des choses très surprenantes pour moi. Cette pièce je l'ai écrite, mais elle appartient aussi au metteur en scène et aux acteurs qui vont lui donner vie. Ce que je vois n'est jamais ce que j'ai écrit. La pièce appartient aussi aux spectateurs car ils trouveront encore d'autres choses que ce que Annie, Virginie, Micha, David, Stanislas, Christophe et moi y auront mis. *La parole est à moitié à celui qui parle, moitié à celui qui écoute.* (Montaigne)

Propos recueillis le 26 février 2019